



Déclaration liminaire SNUipp-FSU
comité de suivi académique de la réforme des rythmes à l'école primaire
mardi 31 mars 2015

Le SNUipp-FSU ne souhaite pas le retour à la semaine de 4 jours. Il ne peut cependant pas se satisfaire de cette réforme telle qu'elle a été mise en place.

Tout d'abord, rappelons que le facteur des rythmes n'a jamais fait l'objet de recherches suffisamment rigoureuses qui auraient permis d'établir clairement une relation sensible entre travail d'une matinée supplémentaire et amélioration des résultats scolaires, ou amélioration d'une supposée acquisition des fondamentaux. Les départements qui travaillaient avec une semaine de 4 jours pendant plusieurs années ont-ils vu leurs élèves obtenir des résultats si médiocres qu'il faille faire de cette réforme une priorité ? Evidemment non.

Et si cette réforme est si fondamentale, alors quelque chose nous échappe. Peut-être pouvez-vous nous apporter votre éclairage. Pourquoi donc ne s'applique-t-elle pas aux écoles privées sous contrat ? Cette différence de traitement entre écoles publiques et privées est inacceptable. De même, si la défense de la Laïcité semble si importante aux yeux de nos ministres successifs, pourquoi l'Etat continue-t-il à rémunérer des enseignants qui professent, pour la majeure partie, sous la direction diocésaine ?

Mais passons. Revenons en aux rythmes. Beaucoup d'enseignants nous ont interpellés sur de nombreux problèmes. Il nous appartient de nous en faire le relais tant le satisfecit des comités de suivi départementaux nous a semblé trompeur.

Nos collègues font part d'une dégradation notable de leurs conditions de travail. Le rythme de la semaine est très soutenu et beaucoup déplorent l'absence de coupure du mercredi. Une très grande majorité des enseignants nous ont clairement indiqué que la perte de la coupure en milieu de semaine était très difficile à vivre professionnellement ; une fatigue nerveuse s'installe. Le temps qui manquait déjà aux enseignants leur manque encore plus, pour corriger, préparer, programmer, se concerter ...

Cette fatigue accrue chez les enseignants se retrouve également chez les élèves de l'élémentaire, mais aussi et surtout en maternelle. Les horaires variables d'un jour à l'autre ont des conséquences sur la concentration des élèves : journées de 6h trop longues, excitation des enfants avant ou après les activités périscolaires. Les enseignants de maternelle signalent des élèves épuisés dès le jeudi et surtout en fin de période et le sentiment de « *ne plus voir leurs élèves* » l'après-midi. Rien de tel que l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) au sein même des structures classes pour semer la confusion et mettre à mal les règles de fonctionnement mises en place sur le temps scolaire.

L'organisation des TAP dans les salles de classe et la diminution du temps des après-midi conduisent à de nombreuses difficultés. Une dégradation des relations entre les écoles et certaines communes est manifeste et se cristallise lors des conseils d'école. On relève une plus grande tension entre les équipes enseignantes et les personnels en charge des TAP, personnels pas toujours formés, pas toujours compétents, ce qui pose parfois des problèmes d'autorité et de sécurité. L'impossibilité pour les enseignants de rester dans leur classe durant les TAP, les vols et les dégradations du matériel de classe trop fréquents sont autant de facteurs qui nuisent au bon fonctionnement des enseignements. D'une manière globale, les emplois du temps sont soumis au diktat des contingences budgétaires et matérielles des communes, le rythme de l'enfant est clairement relégué au second plan !

Outre les problèmes éthiques que posent l'organisation des TAP en même temps que les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), on retrouve des problèmes d'utilisation des locaux et des difficultés à mettre au travail des élèves qui voient jouer leurs camarades dans la salle d'à côté, souvent de manière très bruyante.

Par ailleurs, la suppression ou la diminution des moyens attribués sur le temps scolaire ont été relevées dans de nombreuses communes. ATSEM, ETAPS et autres intervenants sont accaparés pour s'occuper du temps périscolaire, temps qui rappelons-le ne répond pas aux logiques de gratuité et d'obligation. Cette réforme accentue les inégalités territoriales qu'elle prétendait combattre !

Les remontées des départements de l'académie viennent corroborer les résultats de l'enquête nationale lancée par le SNUipp-FSU à laquelle près de 17 000 enseignants ont répondu. Selon les résultats de cette enquête, le problème majeur de cette réforme est que le périscolaire, avec ses contraintes locales et ses inégalités territoriales, a primé sur le temps scolaire. Par exemple, 74 % estiment que les difficultés liées au temps périscolaire impactent négativement le temps scolaire en terme de fonctionnement de l'école et de fatigue des élèves : il est inégal d'une ville à l'autre, parfois mal organisé, sans locaux adaptés, et parfois synonyme de garderie. Les critiques les plus vives sont exprimées en maternelle : difficulté pour les élèves à identifier les différents temps morcelant la journée, temps de repos et de sieste insuffisants ou tronqués, allongement du temps passé en collectivité avec des effectifs trop lourds. Seuls 9 % des enseignants constatent un effet bénéfique sur les apprentissages. 81 % des enseignants estiment que leur vie personnelle est affectée négativement. Cette appréciation trouve ces sources d'une part en matière de pouvoir d'achat (coût supplémentaire en trajet et garde d'enfants) et d'autre part en matière de gestion du temps (animations pédagogiques placées le mercredi après-midi, en fin de journée ou en soirée). Beaucoup expriment le fait « *de passer leur vie à l'école* » depuis le passage à 9 demi-journées consécutives.

Si le SNUipp-FSU s'est emparé, dès l'origine, de la question des rythmes et cherche à évaluer le dispositif, qu'en est-il du ministère et de l'administration académique ? L'objectif annoncé de cette réforme était un impact décisif sur les apprentissages des élèves. Comment le savoir sans une réelle évaluation de grande ampleur ? Notre ministre avait annoncé que celle-ci devait avoir lieu dans le cadre des comités de suivi des rythmes.

Un guide pratique envoyé à destination des élus stipulait que dans le cadre du décret Hamon les « *expérimentations seront évaluées par les recteurs en fonction de leur intérêt pédagogique et de la bonne prise en charge des enfants* ». Nous restons quelque peu dubitatifs. Comment ces dispositifs sont évalués, sur la base de quels critères et par qui ? Qu'entend-on par « *bonne prise en charge des enfants* » ?

Notre ministre a également annoncé fin octobre que les élèves de CP avaient gagné trois semaines dans l'apprentissage de la lecture. Sur quelles bases s'appuie-t-elle ? Le SNUipp-FSU, et les enseignants, voudraient avoir connaissance des modalités de cette évaluation, si elle a réellement eu lieu.

La question des rythmes dépasse le cadre étiqué de l'organisation de la semaine. Les premiers échos du calendrier triennal pour les années scolaires 2017-2018 et suivantes démontrent que le ministère fait bien peu cas du rythme des élèves pour fixer son attention sur la seule satisfaction des lobbies touristiques. En effet, le maintien annoncé de trois zones conduira inéluctablement à organiser la fin d'année des élèves avec des déséquilibres dénoncés par tous les chronobiologistes. Ainsi le 7/2 préconisé vole-t-il une nouvelle fois en éclats pour imposer des zones où se succéderont des périodes de de 5 et 12 semaines de travail !

Face aux constats, le SNUipp-FSU demande à ce que la question des rythmes fasse enfin l'objet d'un travail de réflexion avec l'ensemble des partenaires. Le taux d'absentéisme des élèves et des enseignants ainsi que le taux d'accidents scolaires pourraient être des indicateurs surprenants pour juger de la pertinence de la réforme. Au delà, une réelle évaluation des résultats des élèves indépendante, menée dans le cadre de la recherche, paraît indispensable pour que cette réforme aboutisse enfin à un dispositif qui soit une avancée pour les conditions d'apprentissage des élèves et pour les conditions de travail des enseignants et crée une dynamique pour l'école de la République.

Pour le SNUipp-FSU la question des rythmes ne peut pas être traitée séparément des autres problématiques liées à l'éducation :

- restauration de la formation continue
- baisse des effectifs dans les classes
- recréation des RASED en nombre suffisant
- amélioration du service de remplacement
- déconnexion du temps enseignants / temps élèves
- revalorisation salariale

Il faut prendre en compte tous les aspects pour améliorer le système éducatif français et pour cela il faut des moyens !